En effet, non seulement la loi ORE ne règlera aucun problème, mais c'est ouvertement une loi d'exclusion, de rejet, visant à s'adapter à la pénurie de nos établissements, pénurie qui s'illustre également sous forme de mise en concurrence à travers des financements sur projets (Idex, Labex, MUSEetc.). Par ailleurs, le gouvernement ne prévoit même pas les moyens à mettre pour appliquer sa propre loi : c'est ainsi que plusieurs présidents d'universités, pourtant peu enclin à demander quoi que ce soir, viennent de critiquer le manque de financement de la loi elle-même\*\*.

Les organisations syndicales déplorent que la seule réponse du gouvernement a été d'envoyer les CRS déloger les étudiants, comme cela vient de se passer à Tolbiac, créant un climat permanent de violences et d'incidents. Les organisations syndicales ne veulent pas des incidents qui sont source de pourrissement de la mobilisation, mais elle établit clairement que l'attitude de blocage de la part du gouvernement en est la première cause.

Ce mardi 24 avril, nous appelons donc les personnels à être aux côtés des étudiants, en particulier dans le cadre de :

l'assemblée générale,

à 9h30 campus Triolet Amphi 5.0	à 9	9h30	camp	ous	<b>Triolet</b>	Am	phi	5.0	6
---------------------------------	-----	------	------	-----	----------------	----	-----	-----	---

A cet effet, nous invitons nos collègues enseignants à reporter leurs enseignements prévus ce jour-là.

Vous trouverez le communiqué du comité de mobilisation étudiant en pièce jointe.

Pour mémoire : ci-dessous la motion votée en conseil FDS :

Le conseil de l'UFR Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier (2300 étudiants en L1 depuis 3 ans, capacités réduites à 1800 places, 1000 néo-entrants, 7000 vœux), réuni le 13 avril 2018, a voté la motion suivante:

« Le conseil de la faculté des sciences de Montpellier souhaite la accueillir l'ensemble des bacheliers qui veulent s'y inscrire.

À cet effet il refuse de classer les étudiants ayant indiqué sur Parcoursup leur souhait de s'y inscrire.

De surcroît il exige de l'université de Montpellier, du rectorat, et du ministère les moyens humains en enseignants-chercheurs et personnels Biatss et en locaux, pour accomplir ses missions de service public.

Il est inadmissible que celles-ci soient mises à mal depuis que les enseignants-chercheurs

sont devenus une variable d'ajustement la budgétaire. la »
35 votants : 6 pour, 6 contre, 23 abstentions
Signé :□ FSU, CGT, SUD, FO
* ORE : Orientation et Réussite (sic) des Etudiants
** https://www.francetvinfo.fr/societe/education/parcoursup/la-loi-d-orientation-et-de-reussite-des-etudiants-des-presidents-d-universite-denoncent-un-manque-de-moyens_2708980.html